



## CONVOCAATION

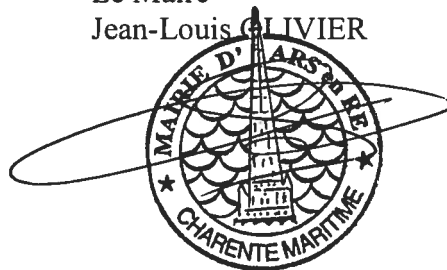
Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle des mariages, en session ordinaire :

*Le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 à 19 h*

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Ars en Ré, le 16 mai 2017.

Le Maire  
Jean-Louis GLIVIER



### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 27 avril 2017.
- Délibérations :
  - Détermination du taux de promotion d'avancement de grade pour le personnel de la commune.
  - Demande de classement en « station classée de tourisme ».
  - Approbation du marché 2017- 1 : création d'un réseau de vidéo protection.
  - Cotisation ARAFCE 2017.
  - Port – liste d'attente 2017.
- Informations diverses.
  - Arrêté n° 2017 – 39 : Décision modificative n°1 Camping.
- Questions diverses.